

Questions orales

● (1450)

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

LA TAXE DE VENTE SUR LES VOITURES FABRIQUÉES AU CANADA

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, le 26 novembre, en réponse à mon chef le député d'Oshawa, le ministre des Finances a déclaré à la Chambre que le gouvernement n'a absolument aucune intention de supprimer la taxe de vente fédérale sur les automobiles. Le 27 novembre, dans un article paru en première page du *Star* de Windsor, on rapporte que «Gray donne à entendre que la taxe de vente sur les automobiles pourrait disparaître». L'article poursuit en disant que «M. Gray a déclaré aux journalistes que la possibilité d'abolir la taxe de vente sur les automobiles n'a pas été écartée.» Je demande au ministre de l'Industrie et du Commerce qui des deux dit la vérité à la population canadienne: le ministre des Finances ou le ministre de l'Industrie et du Commerce?

M. Nielsen: Pile ou face.

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, nous disons tous deux la vérité. J'aurais aimé que la question du député comporte ce même élément de vérité. J'ai tout simplement dit aux journalistes que cette possibilité méritait, à mon avis, d'être de nouveau discutée avec le ministre des Finances. Celui-ci a exposé la position du gouvernement, mais il est clair que le gouvernement peut réviser les mesures fiscales pour tenir compte de nouvelles circonstances.

M. Rae: Madame le Président, de deux choses l'une. Le ministre ne peut être à la fois membre d'un gouvernement qui refuse de supprimer cette taxe et, en même temps, dire à ses commettants et à la population canadienne que c'est là une possibilité à laquelle le gouvernement songe, alors que le ministre des Finances dit le contraire. C'est tout simplement inacceptable.

Des voix: Bravo!

LES IMPORTATIONS DE VOITURES FABRIQUÉES AU JAPON—LE CONTENU CANADIEN DES VOITURES DE FABRICATION NORD-AMÉRICAINE

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Ma question supplémentaire s'adresse elle aussi au ministre de l'Industrie et du Commerce. Maintenant que le quart des membres des Travailleurs unis de l'automobile ont été mis à pied définitivement tandis que l'on observe une hausse croissante des ventes de voitures importées au Canada et que notre industrie automobile périclète à un rythme alarmant, je tiens à poser au ministre cette question bien précise: peut-il nous dire s'il est en train de négocier avec le gouvernement du Japon pour amener les Japonais à limiter leurs exportations chez nous pour les années 1982 et 1983, et peut-il nous dire si l'on examine présentement avec le gouvernement américain la possibilité d'accroître le contenu canadien des voitures fabriquées en Amérique du Nord?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, nous poursuivons avec le gou-

vernement américain actuel les consultations que nous avons entamées dans le cadre de l'Accord canado-américain de l'automobile avec le gouvernement précédent sur tout un éventail de questions qui nous préoccupent.

Nous avons communiqué avec le gouvernement du Japon afin qu'il nous confirme que les Japonais ont bien l'intention de respecter leurs exportations prévues de 174,000 véhicules au Canada pour la période courant d'avril 1981 à avril 1982. Je prévois que nous entamerons très bientôt avec les Japonais des discussions pour les amener à restreindre ainsi leurs exportations pour une seconde année.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LE SECTEUR FORESTIER AU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné que les gouvernements fédéral et provincial ont énormément investi dans le secteur forestier de l'économie du Nouveau-Brunswick et étant donné que la moitié des scieries sont maintenant fermées et que les marchés de la pâte sont en baisse, quelles mesures le ministre envisage-t-il de prendre pour remédier à la situation?

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, je tiens à rappeler au député que trois accords distincts intervenus avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick portent sur le secteur forestier et la modernisation de l'industrie de la pâte et du papier. Et cela, sans compter le projet d'envergure auquel participent plusieurs ministères, et surtout le ministère de l'Environnement, en vue de la création d'une école de techniques forestières et d'un complexe forestier à Fredericton.

Une voix: Quel genre de réponse nous donnez-vous là?

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LES DISPOSITIONS TOUCHANT LES PAROISSES

M. Walter McLean (Waterloo): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Ce dernier sait que le budget a suscité de vives préoccupations dans le secteur du bénévolat. Le ministre a-t-il l'intention de pénaliser les paroisses catholiques et protestantes du Canada en abrogeant les dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu en vertu desquelles la valeur locative des presbytères et des cures n'est traditionnellement pas imposable et le ministre a-t-il l'intention de supprimer les exemptions dont bénéficient, en vertu de cette loi, les prêtres ou ministres du culte qui ont des logements subventionnés?

L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national): Madame le Président, de nombreuses suppositions ont été faites quant à la façon dont le ministère du Revenu national va appliquer les dispositions budgétaires.

Une voix: Oui ou non?